Messagerie pro

COMMUNE : SAINT-BRANCHS

Membre de (1) : C.C.T.V.I

Mode de scrutin des communes de 1 000 habitants et plus

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1/1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (2)

Nom des listes des candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus
Liste Continuons ensemble pour Saint-Branchs	NATHIÉ Patrick	NATHIÉ Patrick
Liste	ANDRÉ Valérie	ANDRÉ Valérie
Liste	LODIN Julien	
Liste	SOUCHET Béatrice	
Liste	RIO James	
Liste	FOUSSIER Nathalie	
Liste	AGEORGES Didier	
Liste	BESSE Annélie	
Liste	BRÉDIF Jean-Claude	
Liste	GEOFFROY Cécile	
Liste	ARRAULT Gilles	
Liste	DAVEAU Nicole	
Liste	BARREAU Patrice	
Liste	BALLANDRAS Mathilde	
Liste	LEROY James	
Liste	FOUSSIER Marie-Christine	
Liste	LOUVEL Mickaël	
Liste	DESTOUCHES Geneviève	
Liste Poursuivre ensemble	JOURDAIN Thierry	JOURDAIN Thierry
Liste	DECARRIERE Sophie	
Liste	LUMET Sébastien	
Liste	CATHELIN Sophie	
Liste	SCHMUTZ Jacques	
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		

Fait à Saint-Branchs, le 28 janvier 2018

Le président, *Les représentants des listes de candidats,* *Les membres du bureau,*

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.
(2) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.
Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus.
Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal.
Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.